

Le 8 janvier 2005

Annexe au mémoire déposé le 5 décembre 2005 par Ferme Daniel Tougas Inc. et Ferme Tougavista Inc.

Le but de la présente annexe est d'émettre nos commentaires en rapport à l'intervention de M. Bernard Caron lors de son "droit de rectification" à la séance d'information du 14 décembre 2005. En regard aux terres enclavées suite à la modification du tracé original près du pont-route de la rivière aux Brochets, M. Caron mentionnait ce qui suit: "*Si on prend le tracé de référence, il y a quand même des possibilités d'avoir des accès à ces terres-là à l'extrémité nord et à l'extrémité sud. À l'extrémité nord, en passant par en dessous du pont de la rivière aux Brochets, et à l'extrémité sud, à partir de l'échangeur. Il est évident que ça amène des aménagements, des chemins d'accès mais il y a possibilité quand même d'exploiter ce terrain-là enclavé.* »

Concernant l'idée de M. Caron d'accéder aux terres enclavées en passant en dessous du pont-route, il serait important de tenir compte de trois facteurs importants :

1. Afin de se rendre au pont à partir de la route 133, un nouveau chemin d'accès d'environ 1 km de longueur totalement en terres agricoles sera nécessaire ;
2. Ce chemin d'accès devra inévitablement passer sur les terres de M. Simon Konicki qui sont non-drainées, non-endiguées, sans système de pompage et partiellement boisées (nous louons ces terres depuis 15 ans) ;
3. Ce même chemin devra traversée la digue existante et se poursuivre le long de l'autoroute pour relié l'ensemble des champs situé de l'enclavement.

Compte tenu de ces faits, il y aurait donc des pertes accrues de terres agricoles (emprises supplémentaires) pour le chemin d'accès. De plus, afin de pouvoir semer nos terres enclavées, il faudra attendre que la terre de M. Konicki s'assèche au printemps et avoir des conditions météorologiques optimales à l'automne afin de pouvoir en sortir les récoltes (300 à 400 tonnes de maïs).

Pour toutes ces raisons, nous croyons que l'idée d'un accès aux terres enclavées en passant sous le pont-route de la rivière aux Brochets est irréaliste et lourde de conséquence pour le milieu agricole. Selon nous, cet état de fait prouve une fois de plus que le **tracé alternatif suggéré par le milieu** est définitivement la solution de moindre impact.

Daniel Tougas  
Ferme Daniel Tougas Inc.

Serge Tougas  
Ferme Tougavista Inc.